

PROPOSITION POUR LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE AU CANADA

Je crois au caractère sacré de la responsabilité dévolue à l'administration publique et j'estime que les personnes qui veulent occuper une fonction publique, comme faire partie d'un jury, doivent être motivées uniquement par la volonté de servir l'intérêt public.

Comme notre système parlementaire est maintenant largement considéré comme étant dysfonctionnel, non représentatif et n'étant pas à l'écoute de la population, et comme différentes propositions de changement sont étudiées, je sou mets respectueusement la proposition suivante relativement à une nouvelle approche politique :

1. Candidature

Les personnes qui souhaitent représenter leurs électeurs devraient recueillir un nombre requis de signatures et se soumettre à une vérification de leurs antécédents et à une épreuve de compétence de base pour pouvoir se présenter comme députés. Dans le cadre de ce processus, les candidats éventuels devraient également décrire leurs compétences, connaissances, points de vue personnels et principaux centres d'intérêt en matière d'affaires nationales et régionales.

2. Sélection

L'éventuel député serait alors choisi aléatoirement au moyen d'une loterie dans chaque circonscription parmi le groupe de postulants.

3. Confirmation

Les électeurs de chaque circonscription approuveraient ou rejetteraient ensuite par référendum le député éventuel choisi aléatoirement, et le député confirmé devrait prêter serment. Advenant le rejet d'un candidat, un autre serait choisi au moyen du même processus.

4. Pouvoir exécutif

Les députés confirmés dans chaque circonscription seraient autorisés à s'associer à des courants idéologiques et se réuniraient périodiquement pour choisir, parmi eux, un nombre donné d'équipes de direction. Les députés présenteraient leur candidature aux postes du cabinet en fonction de leur expérience. Une élection générale aurait alors lieu dans une période prescrite, afin que les électeurs puissent se prononcer sur l'équipe de direction de leur choix pour diriger le gouvernement.

5. Mandat

Les députés pourraient servir pendant un seul mandat rémunéré (de six ans, par exemple), après quoi ils auraient droit à des prestations de retraite en reconnaissance de leur service et ils seraient remplacés au moyen du même processus.

6. Évaluation et révocation

Un référendum révocatoire pourrait se tenir dans une circonscription, à la suite du dépôt d'une pétition signée par un pourcentage déterminé d'électeurs mécontents. Le député devrait ensuite obtenir la majorité des voix pour demeurer en poste. Les députés visés par une révocation n'auraient pas droit aux prestations de retraite. Une nouvelle loterie aurait lieu pour remplacer le député visé par une révocation.

Je crois que ce cadre pourrait apporter les solutions suivantes :

1. La représentation proportionnelle et l'égalité entre les sexes seraient garanties statistiquement, en fonction du bassin de candidats;
2. L'influence toxique de la partisanerie serait évacuée du processus électoral;
3. L'influence des lobbyistes serait limitée;
4. Les tactiques politiques dysfonctionnelles et obstructionnistes ne seraient pas encouragées;
5. Les campagnes électorales coûteuses fondées sur la division et la fraude électorale seraient largement réduites;
6. La forte participation du public au gouvernement serait favorisée.

Ces réformes pourraient être mises en œuvre relativement facilement, sans nécessiter de changements importants à la bureaucratie actuelle et sans bouleverser radicalement les activités quotidiennes du gouvernement.

Je crois qu'il serait ainsi possible de rétablir la confiance du public à l'égard de nos institutions démocratiques, tout en éliminant de manière permanente les éléments les plus dysfonctionnels du système actuel, sans déstabiliser le pays.

Outre ce qui précède, j'aimerais ajouter que l'autorisation du vote en ligne serait une très mauvaise idée, parce qu'il sera toujours impossible d'éliminer le risque de fraude. Je suis fortement opposé à l'idée d'abaisser l'âge de vote en deçà de l'âge de la majorité.

Je vous remercie de votre attention et de votre bon travail.